# Atelier Mobilité Réunion du 16 octobre 2019.

Présents : Alain – Ghislain – Pierre – Ferdi – Bernard Gabriel (GRACQ) et Christophe Bertho (Echevin   
 en charge de la mobilité).

Nous accueillons avec plaisir, Bernard Gabriel, membre du GRACQ – Basse-Meuse qui a répondu volontiers à notre invitation.  
Ses compétences et son expérience nous seront d’une grande utilité.

Nous accueillons également M. Christophe Bertho, échevin de la mobilité qui est notre interlocuteur privilégié à la commune de Blegny.  
Il répondra à une série de questions que nos membres lui ont présentée en vue de la réunion.

Point 1 : Jonction de la promenade Nicolas Donnay vers l’église de Barchon.  
- Cette jonction est inscrite dans le cadre de la liaison entre Blegny-Mine et le domaine provincial de Wégimont.   
Une étude a été réalisée par le bureau Bodson qui a estimé que la jonction est réalisable via une passerelle au-dessus du ruisseau du Bacsay.  
Des budgets sont dégagés à cet effet.

Point 2 : Jonction entre Blegny-Mine vers Housse.  
- Le parcours prévu par le chemin de Malvaux, la rue de Leval et la cité de Housse a été accepté par Liège Europe Métropole qui devrait le financer en tout ou en partie.

Point 3 : Jonction entre la promenade Nicolas Donnay et Saive, par l’ancienne voie vicinale.  
- Le projet est rentré à Liège Europe Métropole, en vue d’un financement.  
Certains points du parcours doivent être repensés, notamment la création d’une piste cyclable à double sens sur le pont d’autoroute.  
Cette liaison sera particulièrement utile pour prolonger la piste cyclable qui sera réalisée par le SPW, le long de la rue de la Forêt à Saive.  
Le revêtement de la promenade Nicolas Donnay doit être refait à certains endroits. La promenade devrait permettre la circulation des vélos avec remorque.

Point 4 : Les points nœuds.  
- Des plaques directionnelles vers les points nœuds seront installées dès que le tunnel de Dalhem sera rouvert.

Point 5 : Rue de la Sarte.  
- B. Gabriel demande que la rue de la Sarte soit rendue praticable pour les vélos sur toute sa longueur. Le tronçon à partir de la rue des Champs vers la rue de Rabosée est principalement affecté à la circulation agricole et présente de nombreuses flaques par temps de pluie.  
Ce chemin présente un intérêt pour les liaisons cyclistes vers Cheratte-Haut et Wandre.

Point 6 : Organisation des TEC.  
- Ch. Bertho donne quelques informations sur la restructuration des TEC.  
L’ensemble des transports en commun est géré par l’Autorité Organisatrice de Transport (AOT).  
Une étude de rabattement est en cours pour optimaliser l’offre de service. Elle est confiée à la société française Transalco, spécialisée dans ce domaine.  
Les données de base (fréquentation et itinéraires) sont connues.

- La mise en service du tram à Liège est prévue pour octobre 2022.  
Le déroulement des travaux se passe selon le planning prévu.

- La commune de Blegny a adhéré au Plan Urbain de Mobilité (PUM) dont les lignes de force doivent être respectées.

Proxy bus : Dans l’éventualité de mise en service d’un proxy bus à Blegny, il fonctionnerait en alternance avec la ligne 67 pour fournir un service régulier à tous les habitants (au minimum un bus/heure).

- La gare des trams à Bressoux (Droixhe) comportera un grand parking.

- la ligne de bus rapide entre Herve – Soumagne – Blegny – Cheratte-bas et Herstal est à l’étude par l’organe de consultation des bassins de mobilité (OCBM). Il se réunit une fois/mois.

Mobipôle :   
- Au stade actuel, l’endroit n’est pas encore défini.  
Il devrait comporter des espaces de télétravail, des locations de véhicules, etc.  
S’il des existe des locations de vélos, il faudra s’assurer d’une libre concurrence.

La Région wallonne a diffusé des appels à projets qu’elle financerait.